

19.05.2006 - 10:30 Uhr

Délégués de l'ASTAG: la campagne contre l'augmentation de la RPLP est lancée!

Berne/Bellinzone (ots) -

Lors de son assemblée des délégués à Bellinzona, l'Association suisse des transports routiers ASTAG a lancé officiellement sa campagne contre une nouvelle augmentation de la RPLP. On a constaté avec fermeté que cela ne peut continuer de la sorte. Il faut maintenant avant tout informer enfin les citoyens sur les circonstances réelles et mettre un terme à "l'illusion du transfert" en ce qui concerne les transports intérieurs. Pour ces derniers et l'économie nationale suisse toute entière, les transports par la route sont précisément indispensables. Les délégués ont encore une fois souligné leur soutien à la pétition du Comité "Stop à la curée sur notre porte-monnaie". Cette pétition sera "transportée" le 17 juin 2006 à Berne dans le cadre d'un grand rassemblement et elle sera remise plus tard au Conseil fédéral.

De concert avec les associations partenaires et parlementaires renommés, l'Association suisse des transports routiers ASTAG se bat contre une nouvelle augmentation en 2008 de la redevance sur le trafic des poids lourds liée aux prestations RPLP frappant les transports intérieurs. Lors de leur assemblée annuelle à Bellinzona, les délégués de l'ASTAG ont lancé une campagne d'information. Ils ont relevé avec insistance que l'on ne saurait continuer de la sorte. Dans les cinq années qui se sont écoulées depuis son introduction, la RPLP a montré qu'elle n'était pas le moyen approprié pour transférer le transit alpin de la route au rail. Elle grève en premier lieu les transports intérieurs et par conséquent l'économie nationale suisse.

En revanche, le trafic de transit, qui devra plus tard à juste titre être transféré sur les NLFA, n'est frappé que de manière minimale par cette taxe en raison des distances de transport plus longues. Compte tenu de la situation actuelle dans la branche suisse des transports qui souffre par ailleurs de l'augmentation constante des prix du diesel, il faut renoncer pour l'instant à une nouvelle augmentation de la RPLP pour les transports intérieurs.

Le Conseiller aux Etats et président central de l'ASTAG Carlo Schmid-Sutter a critiqué le fait "qu'une comparaison internationale montre que nous connaissons à l'heure actuelle déjà dans le transport routier des redevances bien trop élevées". Il a également mis en garde contre un étranglement supplémentaire des transports intérieurs tel qu'il pourrait être provoqué par le projet de loi sur les transports de marchandises déjà connu dans les grandes lignes. Un contingentement avec une bourse du transit alpin serait une fois de plus aux dépens de la Suisse et notamment du canton du Tessin, a relevé Schmid Bellinzona. "Notre trafic intérieur d'importation et d'exportation ne doit pas être la victime du transit" a plaidé le président central de l'ASTAG.

Il a par ailleurs montré de la compréhension pour le fait que le Conseil fédéral veuille mettre en application au niveau du trafic de transit l'article sur la protection des Alpes inscrit dans la Constitution. "Mais pas aux dépens de la Suisse et de ses citoyens!" Il n'y a rien à objecter à une taxe sur le transit alpin adéquate qui frappe de manière ciblée le trafic qu'il faut transférer de la route au rail comme l'exige la Constitution. Une telle réglementation doit être négociée avec l'Union européenne et cela en évitant de se trouver dans une position de faiblesse.

L'attitude de l'UE contre une taxe sur le transit alpin est "compréhensible"

Schmid a pas non plus été surpris par le fait que le commissaire des transports de l'UE Jacques Barrot soit contre une taxe sur le transit alpin frappant unilatéralement le trafic de transit. Ce Français serait un mauvais délégué l'UE s'il ne défendait pas ses intérêts dans les négociations à venir avec la Suisse. C'est précisément pour cette raison que l'on ne saurait tolérer que le Conseil fédéral suisse cède dès le départ. Il attend du Conseil fédéral qu'il défend lui aussi les intérêts suisses. Concrètement, la politique de transit future doit être négociée de manière à réaliser le mandat constitutionnel approuvé par les citoyens de transférer le trafic de transit d'une frontière à l'autre de la route au rail, sans que la Suisse soit la seule à devoir en payer le prix.

Campagne saluée et lancée!

Les délégués ont ensuite aussi approuvé la campagne élaborée par le secrétariat central. Il faut surtout informer enfin les citoyens sur les circonstances réelles. Il importe que chacun sache dans ce pays à quel point les véhicules utilitaires sont indispensables, notamment pour le trafic intérieur. Ils doivent aussi réaliser que les charges fiscales frappant les transports doivent certes être payées d'abord par l'entreprise de transport, mais qu'en définitive, ce sont les citoyens qui doivent la supporter. Dans cet esprit, une nouvelle augmentation de la RPLP entraînerait une nouvelle augmentation sensible des coûts de transports en Suisse, comme ce fut déjà le cas en 2005! La branche des transports est indubitablement légitimée à répercuter sur les consommateurs ses coûts plus élevés.

Mais l'ASTAG va chercher malgré tout à faire renoncer pour l'instant notre gouvernement à une nouvelle augmentation de la RPLP pour les transports intérieurs: la pétition déjà lancée du comité "Stop à la curée sur notre porte-monnaie" va être "transportée" à Berne le 17 juin 2006 dans le cadre d'un grand rassemblement et elle sera remise plus tard au Conseil fédéral.

Contact:

Michael Gehrken
Association suisse des transports routiers ASTAG
Weissenbühlweg 3
3007 Bern
Tél. +41/79/613'75'64

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100001880/100509888> abgerufen werden.